

Le présent code de déontologie a été établi par Même Pas Cap!. Il a pour but de contribuer à notre engagement éthique et il se veut conforme aux règles de la profession du coaching pour des conseillers en bilan de compétences et en accompagnement professionnel.

Tous les coachs sont soumis au respect du présent code d'éthique et se sont engagés à en respecter les dispositions et à se conformer à son esprit. Le présent code d'éthique a trait au comportement des conseillers dans la vie professionnelle, en général, et à l'attitude envers les clients, les autres conseillers et partenaires commerciaux. Les coachs s'engagent à participer régulièrement aux formations continues et informations délivrées par Même Pas Cap!, et ils cherchent tous les ans à participer à des manifestations d'informations concernant leur secteur d'activité.

Les coachs s'engagent à éviter toutes pratiques dans le domaine du bilan de compétences, de nature à porter un préjudice aux clients, et à discréditer le réseau Même Pas Cap!. Les conseillers en bilan de compétences s'engagent notamment à respecter le secret professionnel concernant notamment les dossiers des clients dont ils ont la charge et s'abstenir de divulguer toute information relative aux clients.

Même Pas Cap! est titulaire de l'intégralité des droits dévolus par le Code de la Propriété Intellectuelle sur le contenu des animations qu'elle propose comme sur les documents, méthodes et outils pédagogiques qu'elle peut remettre aux bénéficiaires au cours des séances de bilan. Conformément à l'article L 122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle, seules les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du client et non destinées à une utilisation collective sont autorisées. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le client est informé que toutes informations nominatives collectées à l'occasion de la prestation sont nécessaires pour traiter la demande de prestation et sont exclusivement destinées à Même Pas Cap!. Le client est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification portant sur les données le concernant et il peut en faire la demande à l'adresse bonjour@memepascal.fr.

Les coachs et tous les intervenants s'engagent à assurer leur mission avec sérieux, dynamisme et sans défaillir. Ils s'engagent à respecter tous les rendez-vous fixés avec les clients. En cas de retard, ou d'indisponibilité insurmontable, le conseiller bilan s'engage à prévenir immédiatement le(s) client(s), à faciliter la prise d'un nouveau rendez-vous sans délai et à présenter ses excuses. Aucun coach n'aura le droit de refuser de fournir une prestation professionnelle à un client à cause de sa couleur de peau, sa religion, son handicap, sa situation de famille ou ses origines.

Le conseiller Même Pas Cap! a l'obligation, en toutes circonstances, de conserver une attitude courtoise et s'efforcera d'être à l'écoute des clients, diplomate et disponible tout en ayant une présentation correcte. Les coachs respectent le code déontologique du coaching et s'engagent personnellement, à être supervisé par un psychiatre, un psychologue ou un superviseur coach.

Aliette TROCHERIS
Directrice du Programme